

CONSULTATION POUR VICTIMES DE TORTURE ET DE GUERRE



Présentation

de la consultation

Pour qui?

La consultation est destinée à toute victime ou témoin, dès 18 ans, de torture, de guerre, de persécution, et plus particulièrement aux personnes migrantes. Elle offre un soutien médical, psychologique et psychosocial (prise en compte de la personne et de son environnement social).

Pour que les victimes puissent s'intégrer dans la société, il est essentiel qu'elles recouvrent la santé, l'autonomie et la dignité. La consultation les aide à mieux gérer le vécu traumatique, à développer des aptitudes personnelles et à consolider leurs ressources familiales et sociales.

Qui sommes-nous?

L'équipe de la Consultation pour victimes de torture et de guerre (CTG) comprend deux médecins et une psychothérapeute. La diversité des approches permet d'appréhender les personnes dans leur globalité et complexité.

La CTG travaille en étroite collaboration avec les professionnel·les de l'Unité interdisciplinaire de médecine et prévention de la violence (UIMPV) spécialisée dans la prise en charge des situations de violences interpersonnelles et institutionnelles.

➔ hug.plus/uimpv

Elle fait partie du groupement national « Support for torture victims » soutenu par la Croix-Rouge suisse et les HUG.

➔ www.torturevictims.ch

Quelles prestations ?

La CTG propose les prestations suivantes :

- ▶ accueil dans un délai rapide si nécessaire, dans un cadre respectueux de la personne
- ▶ évaluation de l'impact des violences extrêmes sur la santé, la qualité de vie et l'entourage
- ▶ prise en charge médicale des séquelles physiques et psychologiques
- ▶ soutien aux proches
- ▶ orientation et accompagnement vers le réseau médical, psychologique, social et juridique
- ▶ conseils aux professionnel·les.

Les entretiens se déroulent dans la langue maternelle des personnes concernées grâce à la présence d'un·e interprète.

L'équipe développe également des activités de :

- ▶ coordination avec les différentes entités en Suisse
- ▶ sensibilisation des professionnel·les et du public à la problématique des violences extrêmes
- ▶ enseignement.

Informations pratiques

Horaires d'ouverture et permanence téléphonique

Du lundi au vendredi, 9h-12h et 14h-17h.
En dehors de ces heures, un message
peut être laissé sur le répondeur.

Contact

Secrétariat de la consultation

☎ 022 372 96 41, F 022 372 96 45

uimpv.violences@hcuge.ch

➔ hug.plus/uimpv

Responsables

Dr Emmanuel Escard, Barbara Whitaker

Consultation pour victimes de torture et de guerre

Département de
médecine de premier
recours

Bd de la Cluse 75

2^e étage

1205 Genève

Accès

Trams 12 et 18,
arrêt « Augustins »

Bus 1, 5, 7,
arrêt « Hôpital »

Léman Express, arrêt
« Genève-Champel »



*Ce dépliant a été réalisé par la Consultation pour
victimes de torture et de guerre avec la collaboration
de la Direction de la communication.*